



Conformément à la loi 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, **les personnes handicapées ne pouvant contacter le centre d'appel peuvent adresser un fax au 01 46 04 77 62 en indiquant l'objet de leur demande et leurs coordonnées complètes.**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Fax : _____ Courriel : _____

Vous recevez actuellement :

- TF1, France 2, France 3, Canal+ en clair, France 5/Arte, M6 et éventuellement une chaîne locale
- au moins les 18 chaînes de la TNT

par :

- une antenne râteau ou une antenne intérieure
- le câble
- une antenne parabole
- l'ADSL
- la fibre optique

Votre demande concerne :

- renseignement sur les aides financières
- renseignement sur l'assistance technique
- renseignement sur les modes de réception numérique
- renseignement sur les branchements
- renseignement sur la recherche et la mémorisation des chaînes
- problème de réception
- autre : _____

Précisez votre demande en remplissant le champ ci-dessous :

A

le